

à **VENDREDI 6 MARS 2009 | HOTEL NEGRESCO**

20H00 – DINER DE BIENVENUE DES DELEGATIONS (réservation obligatoire selon fiche jointe)

à **SAMEDI 7 MARS 2009 | HOTEL NEGRESCO (formation gratuite mais inscription obligatoire)**

**8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

**9h00 OUVERTURE DES TRAVAUX**

**Monsieur le Bâtonnier Eric EDEL** de l'Ordre des Avocats du Barreau de Nice | **Monsieur le Bâtonnier Paolo GIUGGIOLI** de l'Ordre des Avocats du Barreau de Milan | **Monsieur Noël LERYCKE**, Président de l'Union des Avocats Européens

**9h20 PREVENTION, TRAITEMENT & FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE EN DIFFICULTES**

**Exemples de thèmes abordés**

Les champs d'application des lois italiennes et françaises.

Le rôle du débiteur dans la procédure collective.

La procédure de sauvegarde réformée par l'ordonnance du 18 décembre 2008.

Pourquoi le droit italien connaît si peu la prévention des difficultés de l'entreprise ?

La place du Ministère Public

Les accords de restructuration en droit italien.

Le rôle des banques dans le financement.

Les aides publiques aux entreprises en difficultés.

**11h00 - Pause Café | 11h20 - Reprise des interventions et des débats | 13h00 - Clôture des travaux**

**13h10 – Déjeuner (réservation obligatoire selon fiche jointe)**

**COORDINATEURS | Commission Droit des Entreprises en Difficultés de l'Union des Avocats Européens | Maître Jean-François TOGNACCIOLI**, Avocat au Barreau de Nice, Président | **Maître Valentina ROBERTO**, Avocat au Barreau de Milan, Vice-Président.

**INTERVENANTS | Me Gérard ABITBOL**, Avocat, Président d'honneur de l'UAE et Président de la délégation supranationale Méditerranée | **Mme Françoise ALLIOT-THIENOT**, Première Vice Présidente du Tribunal de Grande Instance de Nice, Présidente de la Chambre des Procédures Collectives | **Me Pierre-Louis EZAVIN**, Administrateur Judiciaire | **M. Massimiliano FABBRINI**, Docteur en Droit Privé – Paris X Nanterre – Docteur de recherche – Université de Sienne | **Me Jean-Patrick FUNEL**, Mandataire Judiciaire | **M. GIULIO-CESARE GIORGINI**, Maître de Conférence – Université de Nice Sophia Antipolis | **M. Alberto JORIO**, Professeur à l'Université de Turin | **M. Jean-Yves LOURGOUILLOUX**, Procureur Adjoint près le Tribunal de Grande Instance de Nice | **M. Bartolomeo QUATRARO**, Président de la Chambre des Faillites du Tribunal de Milan | **Me Pascal NEVEU**, Avocat au Barreau de Nice, Président de l'Institut Méditerranéen des Procédures Collectives (IMPC) | **M. Fabien PAUL**, Président du Tribunal de Commerce de Nice | **Me Bruno TELCHINI**, Vice Président de l'UAE, Président de la Commission du droit des sociétés et du droit bancaire de l'UAE | **Anne-Sophie TEXIER**, Chef du bureau du droit de l'économie des entreprises, Ministère de la Justice

Les interventions se feront en langue française.

La participation à l'atelier de travail est gratuite mais l'inscription est obligatoire avant le 25 février 2009 auprès de la Chambre Commerce Italienne au +33 (0) 4 97 03 03 70 ou par email à [segreteria@ccinice.org](mailto:segreteria@ccinice.org).

Les réservations d'hôtel et de restaurant sont payantes. Réservation obligatoire avant le 25 février 2009 selon fiche jointe ou à télécharger sur [www.uae.lu](http://www.uae.lu)



EUROPEAN LAWYERS' UNION  
UNION DES AVOCATS EUROPEENS



Ordre des Avocats  
au Barreau de Nice



ORDINE DEGLI  
AVVOCATI DI MILANO



Chambre de Commerce Italienne  
Nice, Sophia Antipolis, Côte d'Azur

NICE

6 | 7 MARS 2009

6<sup>o</sup> INCONTRO ITALO-FRANCESE FRA GLI  
ORDINI DEGLI AVVOCATI DI MILANO E NIZZA

CRISI ECONOMICA ED EFFICACIA DELLA  
NORMATIVA FALLIMENTARE  
FRANCESE ED ITALIANA

**** Étoiles Luxe	1 - HOTEL NEGRESKO - <a href="http://www.hotel-negresco-nice.com">www.hotel-negresco-nice.com</a> - (lieu de la rencontre) 37, promenade des Anglais - 06000 Nice - Tél. +33 (0)4 93 16 64 00770 Chambre double utilisation simple: 196,20€ (petit déjeuner et taxe de séjour compris) Chambre double: 227,40€ (petit déjeuner et taxe de séjour compris)
**** Étoiles	2 - HOTEL GRIMALDI - <a href="http://www.le-grimaldi.com">www.le-grimaldi.com</a> - (10 min à pieds du lieu de la rencontre) 15 rue Grimaldi - 06000 Nice - France - Tel. 0033 4 93 16 00 24 Chambre double utilisation simple: 86,20€ (petit déjeuner et taxe de séjour compris) Chambre double: 97,40€ (petit déjeuner et taxe de séjour compris)

Dîner 06/03 20h00	HOTEL NEGRESKO Cocktail & "Menu traditionnel": 95€/ par personne boissons comprises
-------------------------	--

Déjeuner 07/03 13h10	HOTEL NEGRESKO "Déjeuner de clôture de l'atelier de travail": 50€/ par personne boissons comprises
----------------------------	---

RÉSERVATION DEMANDÉ PAR (vous êtes priés de remplir en majuscules et de façon lisible)

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

Je participerai exclusivement à la rencontre gratuite du samedi 07/03 de 9h à 14h et ne réserve ni l'hôtel ni le restaurant

NOM PRÉNOM	NOM PRÉNOM	H O T E L N°	TYPE DE CHAMBRE	1 nuit (in 06/02 out 07/02)	FRAIS SECRÉTARIAT PAR CHAMBRE TTC	COCKTAIL ET DÎNER 06/04	DÉJEU NER 07/04	TOTAL PAR CHAMBRE
	Seconde personne si chambre double		simple double		10€00			
					10€00			
					10€00			
					10€00			

MODALITE DE RESERVATION

**N.B. Les réservations hôtelières seront confirmées et transmises à l'hôtel seulement accompagnées de l'autorisation de prélèvement et des références de carte de crédit :**

j'autorise la Chambre de Commerce Italienne à prélever la somme de \_\_\_\_\_€ correspondant aux réservations indiquées

par carte (**seulement**) : VISA Master N° \_\_\_\_\_ Echéance \_\_\_\_\_

Titulaire \_\_\_\_\_

Après l'envoi de la réservation à l'hôtel et l'encaissement effectif de la somme correspondante, vous recevrez la confirmation de votre réservation.

MODALITE DE FACTURATION

Les tarifs préférentiels indiqués sont accordés **en exclusivité** à notre structure.

Pour en profiter, les réservations doivent être effectuées directement par nos services. Successivement chaque hôtel concerné émet une facture à notre nom. Nous prévoyons d'émettre la facture équivalente à votre attention, que nous vous enverrons avec la copie de la facture.

La carte de crédit sera effectivement encaissée par la Chambre de Commerce italienne de Nice qui prévoira par la suite de solder l'Hôtel. (Certains hôtels peuvent vous demander, à l'arrivée, un numéro de carte de crédit comme garantie des éventuels extras)

**FORMULAIRE DE RESERVATION A RENVoyer PAR FAX AU 0497038788 ou PAR EMAIL à [segreteria@ccinice.org](mailto:segreteria@ccinice.org) IMPERATIVEMENT AVANT LE MERCREDI 25/02/09**